

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 38/2023

OBJET : DEPARTEMENT – CONVENTION DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU GYMNASSE DEPARTEMENTAL DE L'HERMITAGE

L'an deux mil vingt-trois, le 24 août à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 août 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean- Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BLAISE Véronique pouvoir à BRUNET Michel, BARBE Sabrina pouvoir à ACHARD Laure, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à SANDON Alain, PONSON Aline pouvoir à VIGNE Amélie, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita, TERRAS Tanguy
Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Département propose de signer une convention de gestion et d'exploitation du gymnase départemental de l'Hermitage.

Elle a pour objet de définir les droits et obligations de chacune des parties : obligations de la commune quant à l'utilisation, conditions des gestion et d'exploitation, modalités financières, maintenance des équipements...

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la convention des gestion et d'exploitation du gymnase départemental de l'Hermitage tel que présentée qui prendra effet le 1^{er} octobre 2023,
- Autorise M. le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré, à Mercuroi-Veunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 25/08/2023
Reçu en préfecture le 25/08/2023
Publié le 25/08/2023
ID : 026-200056547-20230824-DE_2023_38-DE

